

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 02/2023/CBM  
(Séance publique)**

Le **27/02/2023 à 10 heures**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**AMENAGEMENT D'UN ABRI-AUTO EN CHARPENTE METALLIQUE A LA FOURRIERE  
COMMUNALE DE BENI MELLAL**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12.000,00 (Douze milles) Dirhams**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept cent cinquante mille sept cent vingt (750.720,00) Dirhams TTC**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics de la commune de Beni Mellal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 9 du Règlement de la Consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc : ils doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises dans le secteur, classe minimale et qualifications exigées suivants :

<u>Secteur</u>	<u>Classe minimale</u>	<u>Qualifications exigées</u>
<b>L</b>	<b>4</b>	<b>L8</b>

- Pour les concurrents non installés au Maroc : ils doivent présenter le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**Le Président de la commune de Beni Mellal**

 Le Président de la Commune  
de Beni Mellal  
Signé: **Ahmed BADRA**